

Les Lumières et le libéralisme précoce dans le Banat au XVIII^e siècle

NICOLAE BOCŞAN

*« En l'absence de lois sages,
la liberté est un animal
sauvage. »*
(D. Ţichindeal)

«**L**A PENSÉE du XVIII^e siècle est une pensée politique », écrivait Pierre Chaunu.¹ L'affirmation est aussi valable pour les Lumières de l'Europe centrale et du Sud-Est, où les messagers de la pensée politique étaient les représentants de la petite et moyenne noblesse, ce qui fit que certains historiens furent amenés à parler de Lumières aristocratiques en Hongrie, en Pologne ou dans les Principautés danubiennes.

Pourtant, un tel attribut n'est pas valable pour l'époque roumaine des Lumières dans le Banat, dont la genèse – pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle – a été la conséquence des réformes entreprises par des monarques éclairés, étant donné que le Banat fut un terrain de prédilection pour les expérimentations des réformes thérésiennes et joséphiennes. La dissémination de l'Aufklärung allemand au sein de la société roumaine du Banat, dans le contexte

Nicolae Bocşan

Professeur à la Faculté d'Histoire et Philosophie de l'Université Babeş-Bolyai, chercheur scientifique au Centre d'Études transylvaines de l'Académie roumaine.

Le présent article est le résultat d'une recherche réalisée dans le cadre du Projet PN-II-ID-PCE-2011-3-0040, financé par CNCS-UEFISCDI.

de la réforme promue par Johann Ignaz von Felbiger dans tout l'empire, rendit possible la naissance de la première génération roumaine des Lumières recrutée parmi les représentants de l'école et de l'Église orthodoxe – qui, à son tour, connut un processus de rationalisation continuée entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Au fil du temps, le groupe des intellectuels attachés à la pensée des Lumières s'élargit et comprit, à côté de ces représentants de l'école et de l'Église, l'armée, l'administration, la bourgeoisie des villes, au fur et à mesure que le progrès de l'éducation atteignit des niveaux supérieurs à la simple alphabétisation et allant jusqu'aux études universitaires. La formation des élites intellectuelles, autres que celles d'origine noble, imprima une certaine particularité aux Lumières roumaines de la monarchie danubienne par rapport à celles des Principautés danubiennes, où la majorité des protagonistes furent les représentants de la petite et moyenne noblesse. La composante politique de l'idéologie des Lumières s'affirma dans le contexte de la socialisation de la condition humaine², de l'anthropocentrisme des Lumières, plaçant l'homme dans un univers social nouveau, déterminé de manière rationnelle. D'ailleurs, une théorie du politique accompagna et harmonisa ensuite les thèmes fondamentaux des Lumières. Comme partout en Europe, l'homme devint le centre d'intérêt de la politique, cet homme social et politique qui connut à cette époque une métamorphose profonde en passant de l'état de sujet à celui de citoyen³ avec ses droits et ses obligations. La finalité politique de la culture des Lumières, sublimée dans le militantisme qui la caractérise, polémique et critique à la fois, mit la théorie du politique au premier plan de l'idéologie du temps et lui assigna le rôle de plaque tournante du système de pensée.

Les sources de la pensée politique roumaine du Banat à l'époque des Lumières ont leurs origines dans la théorie du droit naturel, dans l'idéologie de l'absolutisme éclairé, dans la critique des Lumières et dans la démocratie libérale⁴ ; elles ont été intégrées dans le débat politique de la province au fur et à mesure qu'il mûrissait et se cristallisait. Le passage du droit naturel au libéralisme représenta, en fait, le contenu même et la caractéristique fondamentale de l'évolution des Lumières, équivalant à la fois à l'évolution d'une mentalité spécifique au réformisme à celle qui marqua la démocratie de l'époque de la révolution, et d'un état d'immobilisme social et politique – préconisé par l'absolutisme éclairé – au droit de résistance qui rendait légitime l'état insurrectionnel.

Les premières œuvres, inspirées de l'idéologie de l'absolutisme éclairé et dont le caractère était surtout didactique, se limitèrent à la propagation du modèle du monarque éclairé dans le cadre du programme d'éducation des citoyens dans l'esprit de la loyauté vis-à-vis du monarque et de l'unité de l'empire autour de son empereur. Les idées reprises en roumain grâce à la littérature didactique étaient tributaires de la philosophie wolffienne, c'est-à-dire d'une philosophie de la monarchie éclairée.⁵ Bien que modestes et sans originalité, les concepts des-

tinés à illustrer l'archétype de l'empereur éclairé introduisaient dans l'arsenal idéologique des Lumières les idées fondamentales du siècle portant sur l'État, la société, le citoyen, la gouvernance, les droits et les obligations, tout en faisant état d'un langage moderne.

Composante de la politique axée sur le binôme éclairer-éduquer le peuple, la réflexion politique développait une théorie inspirée des idées contractualistes au nom desquelles on justifiait la forme de gouvernement ou l'autorité. La théorie politique, reflet de l'idéologie officielle, développa de manière prédictible le thème du monarque éclairé, ses rapports avec les citoyens, les droits et les obligations réciproques, en accréditant l'idée – généralement répandue dans l'Europe des Lumières – que la monarchie restait la meilleure forme, ou la plus juste, de gouvernement⁶, à condition qu'elle soit éclairée. Concernant la relation droits versus obligations, l'image du monarque se transmettait presque inchangée d'une génération à l'autre, illustrant la popularité dont le monarque jouissait même quelques décennies après la disparition de Joseph II. Le cas des Roumains confirmait aussi la thèse de Bauer selon laquelle le mythe de Joseph II apparut après sa mort.⁷ Le modèle général de l'empereur éclairé dans la pensée européenne des Lumières, élaboré dans les termes du rationalisme et conformément aux impératifs de la raison d'État⁸, fut disséminé surtout à partir de la neuvième décennie du XVIII^e jusqu'à la troisième décennie du XIX^e siècle, lorsque le libéralisme politique commença à contester cette image-modèle au nom de la liberté et de l'égalité.

Le deuxième terme du contrat – les gouvernés – bénéficia de la générosité de la théorie politique des Lumières dans une moindre mesure, car, mis toujours dans le système des droits et des obligations, ce furent les dernières qui prévalurent. Pourtant, le passage de la qualité de sujet à celle de citoyen resta un gain majeur, bien que les attributions du citoyen fussent limitées à l'assujettissement envers les gouverneurs et à la connaissance de ses droits et de ses obligations dans la société.

La loi devint un *leitmotiv* du discours politique, plaçant la construction nationale *société – état – individu* sous le signe d'un déterminisme implacable que supposait le passage d'une société naturelle à une société civile, de la nature à la société.⁹ Définies comme des rapports nécessaires dérivant de la nature des choses, les lois, en tant qu'expression du droit positif, se rapportèrent au droit naturel dont la priorité fut reconnue aussi dans la littérature roumaine du Banat. Comme partout ailleurs, la doctrine du droit naturel ne représenta qu'un modèle théorique idéal¹⁰ pendant les Lumières roumaines du Banat.

En accord avec la nouvelle conception sur la souveraineté dont l'essence ne résidait plus dans le monarque mais dans les individus¹¹, la théorie politique européenne doua ceux-ci – en tant que possesseurs de la souveraineté – de toute une série de droits inviolables. De manière plutôt sporadique, la théorie contractualiste ouvrit

– dans la littérature roumaine – le débat autour des notions qui préfigurèrent la doctrine des droits de l’homme et du citoyen à partir de la deuxième décennie et, notamment, de la troisième décennie du XIX^e siècle. Ces droits étaient invoqués dans l’esprit du libéralisme en tant que droits de l’homme et du citoyen dans l’acception proposée par la révolution démocratique européenne.

Les concepts de liberté, d’égalité et de justice furent définis d’un point de vue plutôt moral. Invoqué plus souvent dans la littérature et reçu en héritage grâce à Christian Wolff, le droit au bonheur surgit en tant qu’un droit inaliénable de l’homme, légitime du point de vue de l’anthropocentrisme et de l’humanisme des Lumières.

La théorie concernant les droits de l’homme – telle qu’elle se manifesta jusqu’à la troisième décennie du XIX^e siècle – marqua l’étape de transition de la théorie du droit naturel à la doctrine du libéralisme politique. Dans la genèse du libéralisme précoce ce fut le criticisme qui joua un rôle important pendant les Lumières.¹² Il apparut comme un instrument de correction du point de vue rationnel de la société ou de l’État en question. Il visa les formes du social ou bien du politique, venant en contradiction avec le schéma rationnel proposé par les Lumières. Par toutes ses manifestations, par son attitude non-conformiste, par la critique des normes féodales – à partir des préceptes rationalistes du droit naturel –, le criticisme des Lumières annonçait les futurs axes du libéralisme politique.

Le libéralisme chez les Roumains du Banat apparut comme une prolongation de la théorie politique du XVIII^e siècle après l’expérience de la Révolution française et eut un certain impact sur l’intelligentsia roumaine. On peut remarquer pour cette catégorie sociale un changement visible d’attitude qui tendait même à dépasser les limites du programme joséphiste grâce à une combativité plus soutenue, à l’esprit militant et à une approche critique présageant de la prochaine expression du libéralisme précoce. Le courant joséphiste opéra des changements notables dans la mentalité du groupe des intellectuels actifs pendant la dernière décennie du XVIII^e et les deux premières décennies du XIX^e siècle, changements qui s’intégraient – par leurs manifestations – dans l’ambiance générale de l’empire à la même période. Wangermann caractérisa ces manifestations comme une opposition consciente, au-delà des états privilégiés, à même de prendre des formes plus radicales, tel le jacobinisme. Selon Helmut Reinalter, le jacobinisme représenta un concept politique qui désigna les personnes favorables à une opposition révolutionnaire ou modérée qui critiquaient l’État, le gouvernement, l’empereur, les privilèges de la noblesse et du clergé, mais aussi les réalités sociales. Les jacobins autrichiens préféraient s’appeler démocrates ; ce fut la police qui les appela jacobins. Un des protagonistes du mouvement entendait par ce terme « des gens qui pensent

d'une manière critique ». ¹³ Le mouvement jacobin de Hongrie ¹⁴ eut des échos dans le Banat, à Arad et dans le Bihor, également dans le milieu roumain. Une série de manifestations culturelles ou politiques entre 1794 et 1819 fit partie d'un mouvement général d'opposition à l'autorité politique ou ecclésiastique.

Le premier signe de changement de la mentalité surgit à l'occasion du Congrès illyrien de Timișoara (1790). Les députés du Banat représentant les provinciaux, bourgeois et fonctionnaires, soutinrent des idées audacieuses telles que l'égalité par rapport aux « sujets imposables des pays germaniques », la sécurité de la personne, de l'honneur et de la propriété, à côté d'autres demandes à caractère général concernant l'autonomie politique, religieuse ou culturelle formulées lors du congrès. Le congrès illustra un esprit politique plus vif déterminé par l'annexion du Banat à la Hongrie, par les échos de la Révolution française et l'ambiance générale dans l'empire après la mort de Joseph II.

À partir de 1794 on assista au début d'une cristallisation de l'opposition aux autorités ecclésiastiques coordonnée par Paul Iorgovici. Le mouvement qu'il initia pour nommer un Roumain au poste de directeur d'école fit appel aux arguments issus directement de la pensée des Lumières : la nécessité de l'éducation pour le bonheur de la société, l'importance de la langue maternelle pour l'éducation et pour le progrès de la nation, le principe du mérite et de l'utilité dans la société, de la formation, du talent, de l'appel à la loi. ¹⁵

Le mémoire d'un groupe de prêtres du Banat, adressé, lui aussi, à l'empereur en 1807 pour nommer un Roumain au poste de directeur d'école, véhicula des concepts spécifiques des Lumières : l'égalité, le bien de la communauté, le bonheur des peuples, le droit humain, la loi, la sécurité communautaire. ¹⁶

Le changement de discours chez les Roumains sous l'incidence des événements européens et suite aux signaux favorables reçus de la part des cercles auliques est aussi évoqué dans le mémoire de 1804 ¹⁷ qui, dans le chapitre final, comprend un volet consacré au Banat intitulé « Une découverte privée des habitants du Pays du Banat ». Le mémoire ne cachait pas son incidence avec l'esprit révolutionnaire européen : « nos soldats qui échappèrent aux prisons françaises eurent beaucoup de choses à révéler à leurs frères et à leurs parents sur l'état du Pays des Francs ». ¹⁸ Reconsidérer le peuple en tant que composante essentielle de la société fut l'indice de l'esprit nouveau qui domina le discours politique roumain : « la libération et la justice pour le peuple sont à la base de toute autorité ». Par ailleurs, ce même discours – à la fin du volet concernant le Banat – laissait craindre la perspective d'une rébellion au cas où les abus administratifs ne cesseraient pas : « car les gens ne peuvent plus supporter les difficultés et une rébellion pareille pourrait s'en suivre ». ¹⁹ Par rapport aux mémoires antérieurs, la problématique sociale y reste dominante, son objet étant l'état

de la paysannerie. C'est l'idée d'égalité et de droits des peuples que ce mémoire de 1804 emprunta à l'arsenal de la Révolution française.

Le mémoire de 1804 est significatif pour le changement de mentalité du milieu intellectuel roumain, même s'il ne devance pas l'esprit joséphiste et le légalisme ; par la critique des réalités sociales, il s'approche plutôt du mouvement de l'opposition manifestée pendant la monarchie à la fin du XVIII^e siècle. Dans les nouvelles circonstances du début du XIX^e siècle, le projet de réunir les trois pays roumains sous le sceptre de la Maison des Habsbourg exposé dans le mémoire n'est pas à considérer comme une extravagance pour cette période reconnue pour la multitude de projets de ce type. Un autre mémoire au contenu identique fut adressé à Napoléon en 1807.²⁰ On attribue – à titre hypothétique – le texte de ce dernier à Moise Nicoară qui en soumit aussi un au général Andréossy, l'ambassadeur de France à Vienne, en 1807. Pendant l'été de la même année l'auteur fut accusé d'être instigateur « à cause de la propagande faite pour ses frères de Hongrie ».²¹

CE FUT bien dans cette ambiance que les manifestations du libéralisme précoce chez les Roumains du Banat doivent être comprises. Dans la foulée, on peut remarquer les motifs communs suivants : la réaction vis-à-vis de l'esprit d'autorité de tout genre – laïque ou ecclésiastique –, l'idée de la liberté individuelle et collective, de la souveraineté du peuple et ses conséquences, la thèse de la nécessité de l'harmonie entre la liberté individuelle et l'ordre public existant, l'individualisme et la perfectibilité de l'homme, l'égalité et, en général, les droits et les libertés de l'homme et du citoyen.

Eduard Winter – qui insista sur la présence du libéralisme précoce dans la monarchie des Habsbourg – en établit les débuts dans les dernières années du XVIII^e siècle et le commencement du siècle suivant, dans l'effervescence des disputes autour de la restauration politique et catholique. Dans une définition synthétique, Winter considérait le libéralisme précoce comme un mouvement qui s'exprimait par une évolution spirituelle plus libre dans le cadre de l'État et de l'Église ; il nuancait son propos en parlant d'un libéralisme précoce politique, culturel, voire d'un libéralisme précoce catholique.²² Les premières manifestations de cet esprit dans l'empire eurent un caractère modéré et se développèrent surtout au plan culturel et ecclésiastique, mais impliquèrent aussi le côté politique. C'était une situation explicable si l'on tient compte du fait que les protagonistes étaient recrutés dans les milieux intellectuels, administratifs et ecclésiastiques catholiques. Winter identifia la source la plus importante du libéralisme politique de la monarchie danubienne dans le courant culturel joséphiste auquel s'ajoutait le kantisme et la philosophie du progrès promue par Bernard Bolzano, une des personnalités marquantes du mouvement libéral

précoce dans l'empire, dont la philosophie fut considérée comme une réaction à l'esprit baroque de la contre-réforme inspirée par les Lumières, autrement dit comme une victoire de Leibniz sur Kant. C'était la morale qui constituait le noyau de la pensée de Bolzano, cependant que l'école devait former les citoyens afin qu'ils contribuent au bien commun. Son programme pratique comprenait d'abord « l'extension de l'éducation », en privilégiant les notions pratiques face à celles théoriques. Il n'entendait pas par les Lumières « ces connaissances purement scientifiques des objectifs qui ne font pas souvent partie de la vie commune, ordinaire, mais la connaissance des vérités directement liées à la vie sociale ». Le binôme éclairer-éduquer signifiait pour Bolzano développer la capacité de jugement, se débarrasser des préjugés et disséminer les « connaissances utiles ». Les réflexions morales de Bolzano accordaient un rôle majeur à l'ethno-éthique, à l'idée de « l'égalité parfaite de tous les peuples ». Bolzano cultivait l'idée de la renaissance nationale des peuples, en condamnant la suprématie de certains par rapports à d'autres.

Dans la pensée et le mouvement politiques roumains, la source principale du libéralisme précoce fut représentée par le josphisme, dont on retint d'un côté l'idée de la liberté religieuse et culturelle, la théorie du droit naturel avec sa thèse contractualiste concernant la société et l'État, tout en écartant le ton d'obéissance de la littérature caméraliste et le mythe du bon empereur. De l'autre côté, on individualisa le kantisme auquel le milieu culturel roumain avait été plutôt sensible.

Les manifestations du libéralisme chez les Roumains furent liées au mouvement de l'émancipation nationale et contribuèrent ainsi aux premiers pas de celle-ci dans le Banat, comme le soutenait d'ailleurs E. Turczynski pour l'Europe de l'Est.²³ Le sentiment de frustration de la communauté que l'élite culturelle roumaine vivait au début du XIX^e siècle détermina le recours aux thèses et aux arguments de l'assortiment du libéralisme, extrapolés de l'individu à la communauté nationale, perçue, elle, de plus en plus comme une personne collective. La fusion du nationalisme avec le libéralisme constitua un des traits des manifestations du libéralisme précoce chez les Roumains du Banat, comme d'ailleurs dans tout l'espace du centre et de l'est de l'Europe.

On relève les premières manifestations à caractère libéral dans la pensée et le mouvement politiques roumains du Banat entre 1813 et 1819 lorsqu'on constate un détachement visible de l'esprit des Lumières. Le débat public des idées, des projets et des stratégies autour du thème de la hiérarchie cléricale nationale, pour la nomination de directeurs roumains dans les écoles, contre l'exclusivisme de l'Église serbe, connut son apogée lors du mouvement déclenché en 1813 pour la nomination d'un Roumain à la tête de l'Archevêché de Arad, mouvement qui se prolongea jusqu'en 1819, quand E. Winter enregistra le recul

du mouvement libéral précoce en Autriche suite au compromis entre la restauration politique et catholique. Il y a des analogies évidentes avec la situation de l'Autriche, y compris d'ordre chronologique : le milieu ecclésiastique, les objectifs limités à l'obtention de l'autonomie et de la liberté culturelle ou cléricale, la dénonciation de l'autorité laïque ou cléricale, qui justifient l'appartenance des manifestations roumaines au mouvement libéral précoce – à caractère modéré – de l'Empire des Habsbourg.

La présence d'un libéralisme précoce dans le Banat encouragea les débuts du mouvement d'émancipation nationale qui se manifesta d'abord au niveau ecclésiastique ou éducationnel et coïncida avec l'affirmation du nationalisme moderne. L'affirmation précoce et simultanée du libéralisme et du nationalisme fut privilégiée par le processus de désintégration de la nation illyrienne en tant que nation confessionnelle multiethnique, concept véhiculé par la Maison d'Autriche dans ses relations avec la population orthodoxe de Hongrie. La législation promue par la Diète dans les années 1791-1792, dont les stipulations assurèrent des droits égaux aux citoyens appartenant à d'autres confessions de Hongrie, annula pratiquement l'opportunité des privilèges illyriens, destinés à maintenir l'équilibre en Hongrie après la restauration politique, en les rendant inutiles. L'encadrement des Orthodoxes dans le système politique de Hongrie conformément aux lois de 1791-1792 fut la conséquence des manifestations d'autonomie politique et nationale, à l'occasion du Congrès illyrien de Timișoara de 1790, qui donna aussi le premier signal pour la désagrégation de la communauté orthodoxe serbo-roumaine. Ainsi fut créé – au moins du point de vue formel – un terrain propice pour les actions roumaines d'orientation libérale. Le phénomène de désagrégation de la solidarité orthodoxe serbo-roumaine définie par la Maison d'Autriche comme la nation illyrienne, parallèlement à la genèse du nationalisme, provoqua un conflit entre la hiérarchie ecclésiastique serbe et les tendances d'émancipation nationale de l'intelligentsia roumaine concernant l'éducation et l'Église.

Les premières manifestations du libéralisme chez les Roumains du Banat coïncidèrent avec le mouvement pour la séparation de la hiérarchie serbe et pour l'organisation d'une Église nationale roumaine, autonome et ayant sa propre hiérarchie. Ce modèle fut aussi utilisé dans le mouvement roumain de Transylvanie, encouragé par les courants de la réforme catholique, qui exerça des influences profondes sur Samuil Micu ou Petru Maior.

Les têtes du mouvement pour la séparation hiérarchique de l'Église serbe furent Dimitrie Țichindeal et Moise Nicoară. Dimitrie Țichindeal – un des protagonistes du mouvement libéral précoce, avec des ramifications dans les milieux politiques et de l'Église catholique de l'empire –, fut l'auteur d'une synthèse originale de la théorie du droit naturel, du moralisme des Lumières

et de l'idée nationale. En même temps, chez Țichindeal, comme d'ailleurs chez Moise Nicoară, on découvre une tentative de conciliation du droit avec la morale, qui reconnaît pourtant le caractère primordial du droit ; il s'agit, en fait, d'une approche semblable à celle développée par Genz dans le libéralisme précoce de la monarchie. Le mémoire soumis à l'empereur en 1814, avec le concours de l'évêque uni Samuil Vulcan, pour la désignation d'un évêque roumain à la tête de l'Évêché de Arad, dénonçait l'autorité, l'exclusivisme et les abus de la hiérarchie ecclésiastique, la structure non représentative du synode, l'impossibilité pour la population majoritaire roumaine d'occuper des dignités ecclésiastiques.

Țichindeal inclut dans ses œuvres de vulgarisation et d'éducation les grands thèmes des Lumières politiques, notamment la critique sévère visant les autorités ecclésiastiques ou politiques et la réalité sociale. Il proclama comme un droit et une obligation de l'homme le droit au bonheur et au progrès, en inaugurant le discours du libéralisme afin de cultiver l'individualisme bourgeois et les droits de l'homme : « l'homme vit sur la terre pour son bonheur ». Dans l'histoire des idées libérales du Banat, Țichindeal fut un des plus libéraux dans ses discours, surtout en ce qui concerne les droits de l'homme et du citoyen, devancé, peut-être, seulement par Moise Nicoară. Il dénonça les privilèges acquis à la naissance ou relevant de l'état social et plaida pour l'égalité des individus. Dans son plaidoyer pour l'homme et pour ses droits, il s'appuya sur le droit naturel : « La loi naturelle est beaucoup plus ancienne, plus sage et plus complète que la loi des citoyens et c'est bien elle la loi éternelle ».²⁴

Dans la théorie politique des Lumières et ensuite du libéralisme fondé sur l'idée de droit, la loi fut investie avec la force de l'équilibre, constituant ainsi une garantie de l'existence de la société et du maintien du contrat qui la sous-tend. Les lois représentaient le mécanisme destiné à régler la liberté des gens. Țichindeal écrivait de manière significative en ce sens qu'« en l'absence de lois sages, la liberté est un animal sauvage ».²⁵ Son idéal social – projeté comme modèle normatif – fut représenté par la société homogène, idéale, structurée de manière harmonieuse, sans convulsions et agitations sociales, société où « tous forment un corps, une âme et une communauté ».²⁶ Au nom de ce modèle idéal, il combattit les privilèges et les statuts privilégiés, à commencer par les nobles, sujet par ailleurs préféré par la critique des Lumières. Son idéal social en fut un à caractère homogénéisateur, raison pour laquelle il dénonça comme anachronique le privilège de la naissance dans une société où ce sont l'individu et son utilité pour la société qui comptent.²⁷

Un deuxième sujet abordé dans une perspective identique fut celui de l'Église en tant que représentante des privilèges et en tant qu'obstacle contre le binôme éclairer-éduquer et contre le progrès. L'attitude anticléricale de Țichindeal

visa la hiérarchie cléricale serbe, les superstitions, l'ignorance, les pratiques abusives du clergé, des ermites en premier lieu, étant clairement influencée par la conception et la pratique josphite.²⁸ Le mouvement pour nommer un évêque roumain à Arad culmina avec le mémoire soumis à l'empereur en 1814 « au nom de tout le clergé et du peuple roumain ».²⁹ À côté des arguments d'ordre historique, Țichindeal ajouta des arguments appartenant à l'idéologie des Lumières. Il développa l'idée que le bonheur de la société civile est déterminé par le bonheur de tous les habitants et ceux qui désirent que des millions d'habitants manquent « des bienfaits de la constitution », « tous ceux-là travaillent contre le bonheur constant de la patrie ».³⁰

La conception de facture libérale la plus cohérente, dans le sens doctrinaire et pragmatique, on la retrouve chez Moise Nicoară dans les nombreux mémoires soumis à l'empereur ou aux autorités politiques entre 1814 et 1819, *a fortiori* dans le mémoire adressé à l'empereur en 1819, représentatif pour le libéralisme précoce chez les Roumains du Banat. Ce mémoire est une synthèse de toutes les pétitions antérieures où l'auteur exposa de manière systématique les idées libérales à l'appui du mouvement pour la séparation hiérarchique. Dans ce mémoire, Moise Nicoară s'adressa à l'empereur en sa qualité de citoyen, de représentant – député du peuple et du clergé roumain du Banat, en tant qu'homme, en tant qu'individu possesseur du « droit naturel ou de la nature ». Dans ces qualités, l'auteur du mémoire se refusait désormais à reconnaître l'autorité de l'empereur, en motivant qu'il était privé des droits légaux normaux pour tout citoyen.³¹ Ce fut le premier texte de la littérature politique roumaine du Banat à abandonner le ton d'obédience vis-à-vis de l'empereur, en l'accusant de ne pas avoir respecté le contrat fondé sur les droits de l'homme et du citoyen que les lois de la société civile auraient dû assurer. Nicoară invoqua la justice, le droit de résistance à l'oppression et le droit à la pétition³², raisons fondamentales du libéralisme. En l'absence de ces droits, toutes les lois civiles n'étaient que mensonge et toute obligation que « quiconque aurait pu avoir vis-à-vis des dirigeants du pays ou de l'empereur » cessait.³³ Il plaidait pour l'égalité devant la loi de l'empereur et du citoyen à la fois. D'un point de vue contractualiste, la suprématie de la loi dans la société justifiait le droit de résistance du peuple, droit évoqué dans le passage qui précisait que le peuple avait le pouvoir d'obliger l'empereur au respect de la loi quand celui-ci s'y déroba.³⁴ Dans la démonstration de Moise Nicoară fondée sur la suprématie de la loi, de celle naturelle en premier lieu, c'est le facteur droit, fondé sur l'idée morale de l'obligation réciproque de l'individu pour ses pairs et pour la société/l'État³⁵ qui est déterminant, raison commune du libéralisme précoce de l'empire.

C'est toujours sur la même base juridique que Nicoară définit la liberté personnelle – un autre motif fondamental du libéralisme – à laquelle il donne

plusieurs acceptions : le droit dont on ne peut priver personne jusqu'au moment où l'on prouve sa culpabilité, le droit de chacun de ne pas être accusé sans être jugé et sans être écouté. Pour Nicoară, la liberté signifie faire ce que la loi permet sans aucun obstacle et ne pas faire ce que la loi interdit.³⁶

Un autre motif présent dans le mémoire de 1819, véhiculé pendant tout le mouvement destiné à provoquer la séparation hiérarchique, fut celui de la représentation du peuple, de la nation, par ses propres institutions. Le mouvement qui envisageait la création d'une hiérarchie roumaine soutint l'idée de la représentation proportionnelle par rapport au nombre de la population dans le congrès ecclésiastique, surtout en ce qui concerne la représentation des laïques, idée développée dans les publications de l'époque ou dans les œuvres à caractère historique. Moise Nicoară élargit le débat et réclame le droit de réunion pour les Roumains, le droit à la manifestation pour faire connaître leurs desiderata.³⁷ Il étendit ces droits à toutes les catégories sociales, sans distinction, en se proclamant, en égale mesure, « le député de ce peuple-là, c'est-à-dire des pauvres ».

Le mémoire de 1819 était une protestation et accusait l'empereur en expliquant que si la monarchie n'était pas capable de défendre les droits, alors il fallait au moins donner au peuple la possibilité de se défendre de son mieux.³⁸

À ce bilan des motifs libéraux s'ajoutait le plaidoyer de Moise Nicoară pour la liberté confessionnelle, celle de l'instruction et de l'éducation, de l'utilisation de la langue roumaine à l'école et à l'église, présentées comme les desiderata de la nation.

L'application des thèmes du libéralisme visait autant l'individu – en tant qu'homme et citoyen – que la nation conçue de plus en plus comme une personne. Le moment évoqué inaugurait la synthèse entre le nationalisme et le libéralisme dans le mouvement politique roumain, synthèse spécifique aux mouvements d'émancipation nationale de l'Europe centrale. C'était une synthèse inédite pour la pensée sociopolitique dans laquelle l'historisme et la théorie du droit naturel coexistaient sans être incompatibles.

Entre le mouvement qui soutenait la nomination d'un évêque roumain à Arad et les mouvements préliminaires de la révolution de 1848 – tels les mouvements promus par la société secrète « Constitution » en 1830 à Lugoj³⁹, la conspiration d'Adolf David en 1834⁴⁰ ou le mouvement d'Eftimie Murgu de 1842-1845⁴¹, tous tributaires de la mentalité romantique et susceptibles d'appartenir, potentiellement, à la tactique de la conspiration et du complot⁴² –, le libéralisme évolua de l'effort de conceptualisation vers la systématisation doctrinaire, itinéraire auquel contribuèrent la presse ainsi que les œuvres historiques et politiques.

Un exemple significatif pour cet effort de conceptualisation fut offert par les œuvres de Damaschin Bojincă dont la conception historique illustre les

influences de l'idéologie libérale. Son œuvre historique – surtout les sujets d'histoire romaine – lui offrit l'occasion de professer des idées et des convictions radicalement différentes de la vision des Lumières, qui attestaient des options libérales de plus en plus individualisées. C'est de ce point de vue que l'on doit comprendre l'esprit de démophilie qui domina l'*Histoire des Romains*, illustrée par la sympathie et l'intérêt portés aux catégories sociales productives, ainsi que le rôle décisif attribué au peuple : « C'est bien là qu'on voit que dans les époques anciennes le bonheur de toute société venait de ses gens. »⁴³ La fréquence avec laquelle le terme de *peuple*, dans son acception sociale⁴⁴, apparaît dans le texte est bien suggestive. Le criticisme de l'auteur dépasse l'esprit modéré des Lumières en se transférant dans le domaine des relations sociales. Il y dévoile l'oppression du peuple, exprime sa sympathie envers les mouvements sociaux, en dévoile les causes, tout en superposant l'image de la société contemporaine et celle de l'histoire antique. La répartition inégale de la propriété, les abus de ceux qui gouvernaient, les privilèges furent, dans la conception de Bojincă, les causes principales des mouvements de l'antiquité ; il saisit l'occasion afin d'en généraliser les conséquences aux phénomènes contemporains. À côté des causes sociales et économiques, l'auteur formula des motifs d'ordre politique : le fait qu'il n'y eût pas de lois équitables, l'inégalité. Il plaidait pour l'égalité, « pour que tous soient égaux et que, pour les charges de l'État, chacun y participe d'après ses revenus et que du bien commun tous aient une part égale »⁴⁵, allant jusqu'à expliquer le droit de résistance du peuple à l'oppression comme une justification des éveils ou des révolutions.

Le motif de la liberté eut, à son tour, une fréquence relativement élevée dans le texte historique de Bojincă – la liberté des individus et des peuples à la fois : rien ne détruit autant l'humanité que l'esclavage et, par contre, il n'y a rien qui puisse augmenter l'amour et les vertus patriotiques autant que l'incommensurable liberté.⁴⁶ Dans le même esprit libéral, dans ses considérations sur les formes de gouvernement, Bojincă affirmait, dans le sillage de Montesquieu, sa sympathie pour la démocratie et pour le régime républicain.⁴⁷

DE LA théorie contractualiste de la monarchie éclairée à la doctrine libérale, généralisée dans le Banat pendant la quatrième et la cinquième décennies du XIX^e siècle, dans les expressions livresques ainsi que dans le mouvement politique, la pensée des Lumières connut une évolution compliquée, inégale et sinueuse, équivalant à un divorce idéologique du programme impérial et à la formulation de son propre discours ou programme politique, orienté vers l'émancipation de la nation où les coordonnées libérales et nationales fusionnaient dans une approche démocratique. L'évolution de la pensée modifia le mental collectif, en privilégiant le passage du *citoyen/sujet passif* cor-

respondant au légalisme des Lumières au *révolté*, représentatif pour la mentalité romantique. Cette évolution marqua dans le militantisme politique le tournant qui mène du réformisme à la révolution.



Notes

1. Pierre Chaunu, *La Civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, 1971, p. 186.
2. Georges Gusdorf, *L'Avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, Paris, 1973, p. 497.
3. Paul Hazard, *Gândirea europeană în secolul al XVIII-lea. De la Montesquieu la Lessing*, trad., Bucurest, 1981, p. 182.
4. Pompiliu Teodor, « Iluminismul politic românesc », in *Interferențe iluministe europene*, Cluj-Napoca, 1984, p. 201-234.
5. Félix Ponteil, *La Pensée politique depuis Montesquieu*, Paris, 1960, p. 53.
6. Hazard, *Gândirea europeană în secolul al XVIII-lea, op. cit.*, p. 176.
7. Voir l'intervention au troisième colloque de Mátrafüred, dans *Actes du troisième colloque de Mátrafüred*, Budapest, 1977.
8. Robert Mandrou, *L'Europe absolutiste. Raison et raison d'État 1649-1775*, Paris, 1977, *passim*.
9. Jean Ehrard, *L'Idée de nature en France à l'aube des Lumières*, Paris, 1970, p. 292.
10. Gusdorf, *L'Avènement des sciences humaines, op. cit.*, p. 511, 513.
11. *Ibid.*, p. 511.
12. Pour cette attitude concernant les courants de pensée dans les Principautés danubiennes, voir Paul Cornea, *Originile romantismului românesc. Spiritul public, mișcarea ideilor și literatura între 1780-1840*, Bucurest, 1972, p. 211-225.
13. Helmut Reinalter, « Le Jacobinisme dans la monarchie des Habsbourg », *Les Annales historiques de la Révolution française*, n° 255-256, 1984, p. 164.
14. Kálmán Benda, *A magyar jakobinus mozgalom iratai*, vol. I, Budapest, 1957 ; Elemér Jancsó, « Tradițiile mișcării iacobine în România », in *Studii literare*, trad., Bucurest, 1983 ; Nicolae Szabó, « Unele aspecte privind influența revoluției franceze de la 1789 asupra burgheziei și problema mișcării iacobine din Transilvania (1789-1798) », *Mavisia* (Târgu-Mureș), 10, 1980, p. 179-196.
15. Nicolae Bocșan, « Începuturile mișcării naționale românești în Banat. Activitatea lui Paul Iorgovici », *Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie Cluj-Napoca*, 21, 1978, p. 173-188.
16. Iosif Vulcan, « Viața și activitatea lui Dimitrie Chichindeal », *Analele Academiei Române. Memoriile secțiunii literare*, s. II, t. XIV, 1893, p. 326-328.
17. David Prodan, *Încă un Supplex Libellus românesc – 1804*, Cluj, 1970 ; Aurel Răduțiu, « O copie autenticată a lui Supplex Libellus din 1804 », *Studii și materiale de istorie medie*, 9, 1978, p. 143-152 ; Vincențiu Bugariu, « Despre locuitorii Banatului », *Analele Banatului*, 3, 1930, p. 18-25.

18. Prodan, *Încă un Supplex*, *op. cit.*, p. 81, 85.
19. *Ibid.*, p. 89.
20. Mircea Popa, « L'Image de Napoléon en Transylvanie à l'époque des Lumières », in *La Culture roumaine à l'époque des Lumières*, vol. II, Bucarest, 1985, p. 164-165.
21. Cornelia Bodea, « Independență și unitate națională înainte de 1848 », in *Independența României*, Bucarest, 1977, p. 71 ; *id.*, *Moise Nicoană (1784-1861) și rolul său în lupta pentru emanciparea național-religioasă a românilor din Banat și Crișana*, Arad, 1943, p. 22, 111.
22. Eduard Winter, *Frühliberalismus in der Donaumonarchie*, Berlin, 1968, p. 49 *sq.*
23. Emanuel Turczynski, *De la iluminism la liberalismul timpuriu. Vocile politice și revendicările lor în spațiul românesc*, trad., Bucarest, 2000, p. 17.
24. Dimitrie Țichindeal, *Fabule și moralnice învățăături*, éd. Virgil Vintilescu, Timișoara, 1975, p. 175.
25. *Ibid.*, p. 131.
26. *Ibid.*, p. 259.
27. *Ibid.*, p. 174.
28. *Ibid.*, p. 205.
29. Le texte du mémoire dans Ilarion Pușcariu, *Metropolia românilor ortodocși din Ungaria și Transilvania*, Sibiu, 1900, p. 39.
30. *Ibid.*
31. Bodea, *Moise Nicoană (1784-1861)*, *op. cit.*, p. 299.
32. *Ibid.*
33. *Ibid.*
34. *Ibid.*, p. 320.
35. *Ibid.*, p. 316.
36. *Ibid.*, p. 317.
37. *Ibid.*, p. 300.
38. *Ibid.*, p. 306-307.
39. Ioan Boroș, *Constituția. Societate secretă română. Lugoj 1830-1834*, Lugoj, 1928, p. 45.
40. Carol Göllner, « Conspirația emigrantului polon Adolf David », *Revista istorică* (Bucarest), 23, n° 7-9, 1937, p. 235-249 ; Cornelia Bodea, *Lupta românilor pentru unitate națională, 1834-1849*, Bucarest, 1967, p. 3-11.
41. Nicolae Bocșan, « Eftimie Murgu's Political Ideology and Initiatives, 1842-1845 », *Transylvanian Review*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 100-117.
42. Jacob Leib Talmon, *Romantisme et révolte : l'Europe entre 1815 et 1848*, Paris, 1968, *passim*.
43. « Biblioteca românească » (Buda), I, 1829, p. 15.
44. Paul Cornea, « Cuvântul "popor" în epoca pașoptistă: sinonimii, polisemii și conotații », in *Regula jocului*, Bucarest, 1980, p. 208-243.
45. « Biblioteca românească », II, 1829, p. 6.
46. *Ibid.*, p. 23.
47. *Ibid.*, III, 1830, p. 8.

Abstract**The Enlightenment and Early Liberalism in 18th Century Banat**

The circulation of early liberal ideas in Banat favored the emergence of the national emancipation movement, which at first manifested itself at ecclesiastical or educational level and coincided with the rise of modern nationalism. From the contractualist theory, through the enlightened monarchy, to the liberal doctrine—widespread throughout Banat by the 1830s and the 1840s, both in the writings of the time and in the actual political arena—Enlightenment thought followed a complicated, uneven, and tortuous trajectory, leading to an ideological separation from the imperial agenda and eventually creating its own discourse or political program, aimed at the emancipation of the nation and fusing together, in a democratic approach, the liberal and the national coordinates. Developments in thought came to change collective mentalities, bringing about a transition from the passive subject/citizen of Enlightenment legalism to the rebel, representative for the Romantic mentality. In terms of political activism, this shift meant a movement from reformism to revolution.

Keywords

Enlightenment, liberalism, Banat, Dimitrie Țichindeal, Moise Nicoară, Damaschin Bojincă